

Quand le populisme politique s'amarre au déficit démocratique de la société civile: Le cas de la Tunisie

Adel Ayari*

"Lorsqu'une association s'est cristallisée en société, elle a cessé d'être une association, vu que l'association est un acte continu de réassociation. Elle est devenue une association à l'état d'arrêt, elle s'est figée. [...] Elle n'est plus que le cadavre de l'association ; en un mot, elle est devenue société communauté."

Max Stirner - 1806-1856 - L'Unique et sa propriété, 1845

I/ Quelques traits de la conjoncture politique la veille du 25 Juillet 2021

Les réactions au coup de force perpétré par le président tunisien le 25 Juillet 2021 en Tunisie, révèlent, entre autres, le niveau d'attachement à la démocratie chez les acteurs locaux, autant politiques que ceux de la société civile locale, et en un sens plus général, celui des élites locales. Ces réactions indiquent aussi les capacités réelles de la société politique et celle civile à défendre la démocratie face aux dangers potentiels qui risquaient de la détruire.

Le contexte politique tunisien en cette première moitié de l'été 2021 était marqué par une crise profonde bloquant le bon fonctionnement des institutions politiques de l'Etat, ainsi que l'absence de mécanismes politiques efficaces de gestion de crise, pouvant départager les acteurs ou leur procurant les moyens nécessaires et viables pour sortir de la crise. A l'annonce faite par le président tunisien qu'il suspendait des chapitres de la constitution de 2014 et qu'il s'appropriait à s'accaparer les pleins pouvoirs, les réactions qui s'ensuivaient durant les quelques jours et semaines étaient grandement différentes, fort contrastées, se subdivisaient globalement en trois types :

1-La première, celle d'une grande partie de l'opinion publique fortement déçue socioéconomiquement, et essoufflée par les querelles sans fin des élites politiques et autres élus qui, «parce qu'obsédés par leur réélection, ils ne [pouvaient] avoir le courage d'imposer les indispensables cures »[1] de remise question.

*Chercheur - Chef de la Cellule de recherche au CEMI

[1] Bernard CUBERTAFOND, ESSAI SUR UN DESPOTISME POST-MODERNE : LE DÉMO-DESPOTISME, p 6, <https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/AFRI%204.pdf>

Elites et élus à propos desquels, les images construites chez l'opinion politique étaient carrément négatives. Dès le 25 juillet 2021 au soir, une large partie de l'opinion publique manifestait son soutien à ce changement qui lui promettait ponts et merveilles. En fait, ce soutien public affiché – et manipulé politiquement- trouve raison moins envers un vrai parti, un réel programme socioéconomique ou un vrai chef charismatique, qu'en l'aversion par rapport aux comportements politiques des gouvernants, la corruption généralisée, les difficultés économiques et la dégradation du pouvoir d'achat de pans entiers de la population, et surtout se ressourçait dans l'attachement et l'envie forte de voir se réaliser un vrai changement. Ce soutien marquait aussi la fracture profonde entre élites politiques-politiciennes défaillantes et le grand public, qui à cette occasion, les sanctionnait.

2-Les réactions des partis politiques, celle de ceux qui soutenaient l'action du président, et ceux qui en exprimaient une grande et claire opposition. Dans les deux cas, les enjeux en termes de gains et pertes politiques étaient clairs. Alors que le clan des pro avançait des arguments tournant autour du sauvetage du pays et de l'Etat et la restitution du pouvoir au peuple ; le clan des antis lui, invoquait un raisonnement juridique, arguant que le président commettait bel et bien un hold-up constitutionnel et transgressait les basiques de la vie politique. Les différents partis politiques des deux clans se sont rapidement exprimés, le temps mis avant de réagir était très court, ce qui dénotait d'une certaine conscience par rapport aux enjeux divers mais lourds de conséquences, soulevés par cet événement politique majeur.

3-Le troisième type de réactions est celui de la société civile -y compris les organisations syndicales et autres corps professionnels- qui marquait le pas en termes de réactivité par rapport à ce qui se passait. Exception faite de la réaction de quelques associations, l'ensemble des organisations de la société civile a mis un certain temps pour s'exprimer sur l'événement du 25 Juillet. Du secteur du journalisme à celui de la jeunesse, en passant par

ceux de la magistrature, les métiers libéraux et autres avocats ; les réactions ont tardé, n'étaient ni unanimes ni homogènes, et finalement, tiraillées entre un soutien fort ou mitigé, et l'opposition farouche ou timide. Ces réactions multiples, diverses et différenciées, reflétaient en fait, un état de culture politique circulant dans la société civile tunisienne, que l'on peut considérer comme étant un indicateur de position prise face à la question démocratique, voir même un indicateur par rapport à la mission suprême à laquelle est supposée vouée la société civile, la mission citoyenne, d'autant plus qu'«une société civile robuste constitue l'un des piliers de la maison de la démocratie »[2]. L'on s'arrête dans les pages qui suivent pour disséquer les réactions des acteurs institutionnels de la société civile soutenant le coup de force du 25 Juillet 2021. On soumet trois raisons fondamentales expliquant la prise de position de soutien effectuée par ces acteurs: raisons objectives en rapport avec un contexte national, raisons endogènes propres à la société civile, et enfin, des raisons en rapport avec les acteurs individuels actifs dans le réseau associatif civil. Le but n'étant ni de dresser un procès moral à ces réactions, ni d'en faire une diatribe, mais plutôt de comprendre les réactions affichées face au déroulement d'un des plus importants événements de la dernière décennie politique en Tunisie.

II/ Contextes et raisons

1-De la transition démocratique à l'affaiblissement de la dynamique des partis politiques:

Entre révolution du jasmin et révolution du printemps arabe, les épithètes qualifiant glorieusement les événements survenus en Tunisie dès l'année 2010, ne manquaient pas. Evénement tunisien politique majeur, qui il est vrai, a rapidement suscité l'intérêt des sciences politiques et sociales qui se l'approprièrent en tant qu'objet de recherche.

[2] Emily von Sydow, La société civile et la démocratie, Comité économique et social européen, Belgique 2013, p 9. <https://www.eesc.europa.eu/sites/default/files/resources/docs/qe-31-12-388-fr-c.pdf>

Avec la transition démocratique 2011- 2021, l'on a assisté à la reconduction de l'ancien modèle socioéconomique et sa gestion publique. Le nouveau modèle politique bien qu'instaurant un climat de haut débit de libertés publiques, n'arrivait pas à s'extirper des crises allant grandissant. La crise sociale s'accouplait à une crise politique multiforme, sur fond de crise économique aigue. Les politiques publiques élaborées et arrêtées exprimaient, quant à elles, l'incapacité de l'Etat à formuler une offre politique dynamique à une jeunesse dont les attentes ne trouvaient aucune réponse satisfaisante. Jeunesse dont le désenchantement grandissait en même temps que son aversion envers le fait politique et les élites gouvernantes. La crise politique démontrait entre autres, l'incapacité à caractère protéiforme des partis politiques à maintenir une dynamique réduisant le désintérêt des jeunes à la chose publique.

Il est indéniable que la Tunisie de l'après 2011 a connu une dynamique politique certaine. Le nombre de partis politiques et celui des associations ont grimpé en flèche, celui des jeunes qui y ont adhéré n'était pas en reste. La législation politique ayant servi de levier à cette dynamique qui a touché toutes les régions du pays. Entre présidentielles, législatives et municipales, les élections en Tunisie ont permis à bon nombre de citoyens d'exprimer librement leurs choix et de contribuer, de par leur participation, à cette dynamique politique. Les partis politiques engrangeaient un capital sociopolitique de militantisme, s'instaurant en acteurs incontournables et indispensables à la vie publique. Le développement des mouvements sociaux et « d'actions de protestation ne doit donc pas s'interpréter comme une menace pour l'équilibre [de la démocratie], mais comme une nouvelle extension des formes d'expression politique légitimes, à côté et en complément de l'exercice du suffrage »[3]. Mouvements supposés pousser les décideurs à revoir leurs propositions politiques. La société civile, elle, bénéficiait de formes multiples d'assistance locale et internationale, lui permettant

de peser sur les décisions publiques et d'offrir à des pans entiers de jeunes et de moins jeunes l'opportunité de participer à la gestion des affaires locales, et s'adjugeant de la sorte un statut d'acteur social assurant des fonctions diverses à forts impacts socioculturels, socioéducatifs et sociopolitiques. C'est dire, que malgré les grandes défaillances de la transition démocratique, l'on ne peut lui nier ou réfuter des réalisations importantes. Et justement, une de ces défaillances est d'ordre politique coïncidant en un premier temps avec la montée-renaissance des formes extrêmes d'intolérance politique entre les partis, et puis en deuxième temps la montée du populisme politique. Une des conséquences de ces deux facteurs convergés était assurément l'affaiblissement de la démocratie et ce à deux niveaux : un côté institutionnel potentiellement nocif à cette démocratie naissante qui la vidait de l'intérieur. Les institutions politiques de l'Etat dysfonctionnaient, les acteurs politiques de par leur incapacité à s'entendre sur un compromis faisaient primer l'intérêt politicien au détriment de l'intérêt politique public, et implosaient de l'intérieur les acquis démocratiques institutionnels. L'autre niveau, est sociologique en rapport avec le faible ancrage de la culture démocratique comme étant valeur socioculturelle partagée par les individus qui en font un référentiel de vie sociale quotidienne.

C'est dans ce contexte national que le déchirement politique institutionnel s'aggravait socialement et se transmettait en dehors des institutions publiques puisqu'il trouvait soit un écho auprès du large public qui s'en déchirait, soit participait à la production d'une fracture sociale entre les élites et les citoyens, entre ces derniers et les affaires publiques. La démocratie n'étant jamais uniquement une affaire formelle d'institutions, elle paiera un lourd tribut en Juillet 2021 suite à cette anémie

[3] Bernard Denni, LA PARTICIPATION POLITIQUE HIER ET AUJOURD'HUI, p 4, <https://www.cairn.info/des-votes-et-des-voix-de-mitterrand-a-hollande---page-72.htm>

politico-culturelle qui entravera une supposée-possible opposition citoyenne au retour du despotisme. En témoignera la faible mobilisation publique à laquelle se sont heurtés les opposants défenseurs du projet démocratique ; une grande partie du “peuple” a manifesté son soutien à l’action du président « parce qu’il est désespéré, frustré [...]. Le sommeil de la raison produit des monstres »[4].

L’élargissement de l’audience du populisme politique, l’adhésion d’une partie des élites politiques et celle civile à la rhétorique anti-démocratie et anti-partis politiques, la profusion dans les débats sur la toile des symboles nationalistes comme réponse adaptée à toutes les problématiques sociales, la montée de la violence verbale et répressive envers les militants démocrates, sont autant d’indicateurs confirmant les insuffisances du projet démocratique comme il a été conçu et mis en marche, et surtout comme pratiqué par les acteurs institutionnels de la société civile. La mollesse démocratique de ce contexte se prolongeait dans le défaut de fermeté d’une société civile affaiblie de l’intérieur du fait de son faible engagement réel à la cause démocratique. Affaiblissement vérifiable de par cette structuration des positionnements politiques du tissu associatif et professionnel en pro et anti. En fait, ce positionnement a fait émerger une spatialisation fragmentée cachée et inavouée par rapport aux principes démocratiques, rendant “caduque” en partie l’armature de rempart et de garantie civile face aux dangers qui guettaient la démocratie. La société civile s’auto-amputait une grande partie de son essence citoyenne et s’auto-entravait ses capacités de défendre le projet démocratique. L’avènement du populisme politique aux commandes de l’Etat trouvait dans une bonne partie de la société civile non plus un allié supposé, mais un partenaire politique actif, qui cachait son alliance

sous le slogan-principe «ne plus retourner en arrière». Alors que la révolution faisait rêver d’un nouveau consensus politique fondé sur ce que Jürgen Habermas appelait le patriotisme constitutionnel, et qu’en même temps la transition démocratique offrait des possibilités réelles de débat entre acteurs sociopolitique concernant le projet social à mettre en œuvre ; le déroulement des faits et événements contredisait cette tendance de par les échecs politico-économiques et la manipulation médiatique de l’opinion publique. Il en résulterait bon nombre de ruptures sociales étroitement liées entre elles et un contexte dans lequel les individus, face à une série de défis socioéconomiques majeurs, cultivaient des prédispositions politiques à adhérer de façon sans précédente, aux thèses politiques des acteurs populistes. Ces derniers, face à l’errance d’acteurs politiques incapables d’offrir aux processus politiques une protection constitutionnelle, ont investi avec réussite dans ce qu’ils présentaient comme argument principal : l’Etat étant en danger, et ce sont qui lui redonneront une nouvelle légitimité. L’épuisement du système politique tunisien post-2010 et ses fissures criantes de représentativité s’ajoutaient au désenchantement général. Les acteurs populistes que la jeune démocratie tunisienne a élus, exploitaient le mécontentement social croissant, exploitaient à fond l’insatisfaction sociale grandissante, et surtout produisaient et relayaient un discours de peur. Juste après son accession à la présidence de la République, le président tunisien produira un discours assimilant souvent la classe politique à un groupe d’opportunistes, mafieux, complotistes et voleurs. Plus tard il poussera ce vocabulaire à son extrême pour qualifier ses opposants, appelant à la dissolution des partis politiques, “oubliant” en chemin que « ce sont eux qui groupent et disciplinent les conceptions diverses des fins sociales, et qui orientent vers la réalisation de ces fins les capacités techniques » [5].

[4] Frederico Tarragoni, LA SCIENCE DU POPULISME AU CRIBLE DE LA CRITIQUE SOCIOLOGIQUE : ARCHÉOLOGIE D’UN MÉPRIS SAVANT DU PEUPLE, p 5, <https://www.cairn.info/revue-actuel-marx-2013-2-page-56.htm>

[5] GEORGES GUY-GRAND, LE PROCES DE LA DÉMOCRATIE, Librairie Armand Colin 1911, p 241.

Ce faisant, il rompra avec la duplicité politique des anciens chefs d'État successifs et responsables politiques vis-à-vis des milieux défavorisés et du peuple : il en serait le protecteur qui réalisera leurs revendications à la condition qu'ils le suivent dans son projet politique reposant sur la restitution de la souveraineté au peuple.

Le président ne disposant pratiquement pas de viatique politique ou d'un capital social suffisant, n'ayant jamais exercé de mandat politique ou occupé de hautes fonctions administratives, versera dans une diatribe virulente, faisant de la guerre contre les partis et la démocratie mensongère, son unique combat et sa juste cause. Il persistera dans la diabolisation du système politique, celui-là même, qui l'a amené à la plus haute magistrature, dissoudra quelques institutions, en disloquera d'autres. A bien y penser ce n'est point surprenant puisque les acteurs politiques populistes « n'acceptent pas l'idée d'une opposition légitime, ils affaiblissent les institutions indépendantes telles que les cours constitutionnelles, et ils s'efforcent de s'emparer à la fois de l'appareil de l'Etat et du plus grand nombre de médias possible. Surtout, ils s'y prennent en adoptant des lois soigneusement élaborées et même de nouvelles constitutions, quand ils le peuvent »[6] et profitant des faiblesses de leurs adversaires politiques, ils feront tout pour quadriller le débat public et imposer leur vision autoritaire.

Alors que les partis politiques et la société civile en Tunisie ont largement bénéficié des libertés publiques du temps de la transition démocratique, il s'est avéré que leur contribution à la rationalisation démocratique du débat public était insuffisante pour ancrer définitivement la question démocratique dans ce débat ou l'adopter irréversiblement comme culture politique. En fait, la société civile locale a « le défaut de ses qualités : une typologie toute formelle n'assure, ni une adéquation à toutes les situations, ni que les composantes de la société

civile iront toutes dans le sens des droits humains ou de projets qui s'en inspirent ».[7]

Même si l'on considère que d'autres facteurs et contextes expliquent cette défaillance, et que d'autres acteurs sociaux y ont contribué, l'on arrive au constat que cette défaillance était derrière le faible rempart démocratique citoyen, civil et politique qui s'est dressé face à cette OPA politique qu'a réalisée le populisme le 25 Juillet 2021. Pouvoir, qui, durant les mois qui suivront, manœvrera pour affaiblir davantage les acquis démocratiques, et portera coup sur coup à tout l'écosystème politique. Les pratiques politiques au sein de l'ensemble de la société civile locale, associées à celles de l'espace politique institutionnalisé, ont, d'une certaine manière, contribué à la réussite politique du populisme, lui offrant de façon presque inattendue des supports alternatifs d'appui politique, de solidarité et de légitimité. En fait, de par cette faiblesse, la société civile s'est fracturée politiquement instaurant, par rapport à la question démocratique, un schéma bipolaire. La fracture n'en sera plus politique uniquement mais, comme l'appelait Emmanuel Todd fracture sociale.

2 – les raisons endogènes

L'on suppose que de par sa "nature", la société civile transcenderait les anciens clivages politiques tels gauche-droite ou moderniste-traditionnel, qu'elle fonctionnerait de manière telle que les citoyens de tout bord politico-culturel peuvent y être actifs et y accéder sans discrimination. L'on suppose aussi et que la société civile ambitionnerait également à participer à la formulation des réponses viables et réalisables aux problématiques sociales, mais surtout qu'elle ne manquerait pas à sa première mission citoyenne, celle en étroite rapport avec les valeurs démocratiques et la défense des divers droits individuels et collectifs, et qu'elle ne manquerait pas, surtout en temps de crise politique,

[6] Jan- Werner Muller, Les acteurs politiques, la société civile et les citoyens face au péril populiste, p 3, <http://rm.coe.int>

[7] Paul LOWENTHAL, SOCIÉTÉ CIVILE ET PARTICIPATION POLITIQUE, p 5. <https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2005-1-page-59.htm>

à mobiliser ses adhérents et les citoyens pour défendre ces droits, car l'un de ses supposés objectifs éducatifs est de contribuer à l'instauration d'un individu citoyen qui « cesse d'être un élément de fonctionnement du système social et devient créateur de lui-même et producteur de la société »[8]. Il apparaît clairement qu'en rapport avec la question démocratique, la société civile en Tunisie n'était pas suffisamment imbibée de principes démocratiques ni de leur défense le moment opportun, démontrant ainsi des limites franches, foncièrement politico-culturelles, qui ont grandement contribué à la disqualification de la démocratie le 25 Juillet 2021.

Si les pratiques politiques des partis en Tunisie les ont amenés à une sorte de radicalité qui les poussaient parfois à rejeter le jeu parlementaire et les compromis politiques ; l'essence même de la société civile se trouve dans une action supposée être au-dessus des partis. Son rapport à la démocratie devrait être total et inaliénable, transcendant la nature de tout régime politique. Alors que pour les partis politiques, dans tout régime démocratique, les conflits sont théoriquement négociables ; pour la société civile le rapport à la politique sous-tendrait une rupture totale avec toute forme de compromis, arrangement ou compromission. Les dégâts dans le cas contraire, ne seront pas que d'ordre moral, mais toucheraient l'ensemble socioéconomique et politique de la vie sociale des individus. La sphère civile se détachant du principe démocratique, glisserait inéluctablement au service de l'Etat et du régime politique, ceux mêmes par opposition à qui elle est censée être définie. En fait, il s'agit du sens de ce positionnement politique effectué par une partie de la société civile, de ses cadres et militants, qui en antagonisme par rapport aux traditions et cultures civiles, font basculer l'idée démocratique et son idéal typique dans des fluctuations politiciennes, lui extirpant son identité première de défense

citoyenne, lui faisant subir une rupture avec ce qui lui est foncièrement attribué comme mission politique face aux pratiques non démocratiques du pouvoir et face aux dérives autoritaire de l'Etat. Alors que le nouveau pouvoir politique en place s'adonnait à des pratiques non démocratiques et affichait continuellement un non-respect des institutions qu'il préconisait clairement de les dissoudre, les ambivalences politiques de la société civile entravait une action collective de défense des acquis démocratiques. Trois facteurs sont derrière cet état de faiblesse et ont concouru pour former cette impuissance : La faible adhésion à l'idée démocratique, la domination du référentiel idéologique, et enfin le carriérisme professionnel répandu.

a- La faible adhésion à l'idée démocratique : De par le soutien clair apporté au président et à ses actions anticonstitutionnelles et anti-démocratiques et ses atteintes multiples portées aux institutions de l'Etat, une bonne partie de la société civile tunisienne rompt de façon – presque dramatique-avec la démocratie en tant qu'idée, idéal et question stratégique de fond. : l'avènement du nouveau pouvoir politique le 25 juillet 2021 en Tunisie a dévoilé que la société civile locale est réellement loin de constituer un bloc homogène de soutien à la cause démocratique. En fait, il est clairement apparu qu'en tant qu'un ensemble d'organisations et d'acteurs individus, elle est traversée par des courants et tendances aux positions ambiguës voire contradictoires. La profusion des discours de soutien chez quelques figures emblématiques de la société civile et associations, qui n'ont même pas cherché à garder une ambiguïté sémantique tellement leur adhésion à l'idéal démocratique et à sa défense s'est vite écroulée, joignant politiquement l'acteur populiste qui « réclame son abolition pour en finir avec l'illusoire aspiration à l'égalité et à l'autonomie auxquelles cet idéal fait rêver »[9].

[8] Alain Touraine, Critique de la Modernité, Fayard 1992, p263.

[9] Albert Ogien, Sandra Laugier, Antidémocratie, la découverte/Poche 2017, p9.

Cette faible adhésion nous interpelle – bel et bien – pour réfléchir sur les fonctionnements réels – par rapport à l’objectif civil- de plusieurs associations et organisations. L’on se demande si les vraies motivations d’une bonne partie des dirigeants-élites de la société civile n’avaient toujours pas eu en unique point de mire de se convertir en hauts dignitaires de l’Etat et si le poste politique n’était pas leur objectif ultime. Là on est dans un registre psychanalytique et psychosociologique. En affrontant le nouveau pouvoir politico-populiste, la question démocratique et la démocratie tunisienne déjà fragile n’ont pu jouir d’une forte mobilisation civile institutionnelle organisée indispensable à leur combat politique et à leur survie. La faible adhésion d’une bonne partie de la société civile à l’idée démocratique s’est avérée être un vrai handicap endogène majeur car les organisations n’ont pu réussir leur contribution sociale à ancrer « la participation dans une société où les institutions démocratiques ont leur particularité tout à fait distincte, où il existe une forme bien identifiée de mentalité à l’endroit du politique »[10].

b- La domination du référentiel idéologique : alors que le président tunisien proclamait haut et fort sa haine pathologique des partis politiques, accusait les élites politiques d’avoir spolié le pouvoir du peuple et déclarait clairement son intention d’établir un modèle politique aux antipodes de la démocratie ; une bonne partie des dirigeants de la société civile, de ses élites et adhérents, affichaient leur soutien au nouveau pouvoir, s’activaient presque émerveillés sur les réseaux sociaux et dans les plateaux télévisés pour annoncer que le projet du président est la solution aux problèmes politiques du pays et à ses maux socioéconomiques. En fait, ces positions nettes, franches et tranchantes, expriment, à part un

opportunisme politique cupide, un héritage idéologique composé d’une culture, de convictions et d’un imaginaire, incompatibles avec le principe démocratique reposant lui sur l’acceptation de l’autre et sur le compromis. Le combat idéologique encore présent dans l’agenda civile ne pouvant que se compromettre avec tout discours binaire prônant l’exclusion des concurrents politiques. La décennie de la transition, les nouvelles institutions politiques, les élections, la pluralité des partis, la nouvelle constitution et tant d’autres faits et réalisations n’ont pu éradiquer le réflexe idéologique dans la vie associative. L’ennemi idéologique renaissait de nouveau, s’affichait comme étant une cible de préférence, et s’allier au nouveau pouvoir politico-populiste aiderait à le combattre. L’enjeu idéologique est devenu substrat d’un gain politique, s’est assuré une suprématie par rapport à l’enjeu démocratique, et l’alignement des positions de plusieurs associations ne s’effectue plus par rapport à l’unique défense des droits démocratiques-civiques et de la démocratie qui, de ce fait, deviennent marginalisés.

Dans ce contexte, le substrat idéologique caractérisé s’est déclaré dans les faits comme étant antidémocratique, quelques figures-acteurs ambitionnent d’arriver au pouvoir ou d’y être associés, procèdent à une délégitimation violente de toute forme de contre-pouvoir (opposition politique, forums sociaux, corps de justice, militant de médias), et enfin bloquent la construction viable d’une alternative démocratique.

c- Le carriérisme professionnel répandu: pour une partie non négligeable des élites nouvelles à la tête des organisations de la société civile locale ou de ses cadres militants, le secteur associatif est un domaine de carrière professionnelle à plein temps, d’emplois parfois très bien rémunérés. En fait, il absorbe une partie des diplômés universitaires et autres experts attirés, offrant aux uns et autres des possibilités de trajectoires de mobilité sociale, de réussite socioprofessionnelle et d’acquis individuels. Durant la décennie transitoire, le secteur associatif a carrément explosé devenant un champ d’aides financières consistantes d’origines

[10] Groupe de recherche comparée internationale, Recherche et analyse stratégiques, direction du multiculturalisme, direction de la participation des citoyens, CADRE CONCEPTUEL D’ANALYSE DE LA CITOYENNETÉ DANS LES DÉMOCRATIES LIBÉRALES, p 34, <https://www.researchgate.net/publication/237485147>

diverses à forts enjeux politiques. Graduellement, mais continuellement, s'est érigée chez les élites civiles dirigeantes une sous-culture complaisante politiquement, où se plaçait en premier lieu la préoccupation de la pérennité de la carrière individuelle, n'accordant pas le même intérêt aux préoccupations fondamentales faisant l'essence même de l'activité associative civile. Dès lors, s'est effectuée à l'intérieur même de la société civile une sorte de reconversion politique réorientant les actions et activités et produisant une sorte de pontificat militant de société civile qui pratiquait la médiation politique de ses propres intérêts, à travers, entre autres, une gestion bureaucratique redistributive. L'intérêt porté à la carrière et à la réussite professionnelle au détriment des objectifs assignés à l'action associative et au dépend de l'efficacité des activités, s'accompagnait d'un phénomène d'inertie politique, voire même de corruption morale. Pour une bonne partie de la société civile, « Cette décomposition identitaire a pour corollaire un individualisme réduit à l'épanouissement d'un soi minimal banalisé et au ressassement inconsistant d'un narcissisme désolé »[11]. C'est une sorte de transaction avec des effets agrégés reléguant la question démocratique en dernière position des soucis politiques associatifs. Dans une situation de conflit politique comme celle créée le 25 juillet 2021, certains professionnels de la société civile – et ils étaient nombreux- n'ont pu se soustraire de la logique du bien-être dans laquelle ils étaient engloutis, et de la crainte de perdre statut et avantages, se sont comportés politiquement guidés par une logique marchande, abandonnant la démocratie au moment où elle avait le plus besoin d'être défendue. Les missions de la société civile, du moins d'une bonne partie, s'éloignant considérablement des définitions politico-philosophiques arrêtées par les pères fondateurs, ainsi que du principe fondamental que « sans

[11] Bensaid Daniel, La démocratie à venir, p 3, <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article2695>

participation démocratique effective à la prise de décision sur ce qui fait la vie commune, il ne peut pas y avoir de démocratie »[12].

Conclusion

Avec l'avènement, en Tunisie, du populisme politique à la tête de l'Etat qu'il investit, un grand enjeu politique a vu le jour : le nouveau rapport en construction entre société et Etat. Ce dernier affichant une grande volonté de contrôle et d'hégémonie visant la disqualification politique de l'ensemble de la société civile. Il est tout aussi vrai, que de par son laxisme à défendre la démocratie face aux nouveaux dangers, la société civile anesthésie sa propre supposée dynamique démocratique et citoyenne, et du coup, elle freine la quête des individus à une citoyenneté accomplie. Alors que le populisme de l'Etat bloque politiquement la revendication de la démocratie, l'ensemble des organisations de la société civile et de ses acteurs dirigeants se doivent, plus que jamais, de militer pour reconquérir l'idéal démocratique, se réappropriier son identité politico-citoyenne, lui réinventer de nouvelles formes et enfin « lancer l'expérience du pouvoir citoyen en concevant un nouvel indicateur du pouvoir d'agir des citoyens»[13], il y va de l'avenir de la démocratie. L'avènement du populisme politique à la tête de l'Etat tunisien, est, on ne peut plus, signe majeur d'une forte et profonde crise socioéconomique, aggravée politiquement par le rechignement d'une partie de la société politique et celle civile de défendre les acquis démocratiques. Positions qui fragilisent encore plus la démocratie tunisienne déjà affaiblie par ses propres maux de gestion socioéconomique, et les incapacités multiples de ses élites à faire face aux défis politiques.

[12] Chantal Mouffe, LA « FIN DU POLITIQUE » ET LE DÉFI DU POPULISME DE DROITE, p 3, <https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2002-2-page-178.htm>

[13] Dix propositions pour le ré-enchantement démocratique et citoyen, Fabrique Spinoza, Avril 2019, p 3. Disponible sur www.fabriquespinoza.org

Alors que l'expérience tunisienne lutte pour survivre, une des leçons à tirer concerne « la compréhension de la démocratie comme régime qui s'invente lui-même, qui change et par conséquent dont le principe de légitimité n'est pas défini une fois pour toute, mais peut être reconfiguré ou être réinventé »[14]. La participation citoyenne et l'éducation à le faire, la défense de l'idéal démocratique et sa diffusion en tant que valeur sociale, sont autant de socles à l'édifice politique démocratique et à sa victoire. La société civile est au premier rang de ce combat.

[14] Yves Charles Zarka, la légitimité démocratique en question, in Repenser la démocratie, SD de Yves Charles Zarka, Armand Colin, 2011, p 73.

Bibliographie

- Alain Touraine, Critique de la Modernité, Fayard 1992.
- Albert Ogien, Sandra Laugier, Antidémocratie, la découverte/Poche 2017.
- Bernard CUBERTAFOND, ESSAI SUR UN DESPOTISME POST-MODERNE : LE DÉMOCRATISME, <https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/AFRI%204.pdf>
- Bernard Denni, LA PARTICIPATION POLITIQUE HIER ET AUJOURD'HUI, <https://www.cairn.info/des-votes-et-des-voix-de-mitterrand-a-hollande---page-72.htm>
- Chantal Mouffe, LA « FIN DU POLITIQUE » ET LE DÉFI DU POPULISME DE DROITE, p 3, <https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2002-2-page-178.htm>
- Daniel Bensaid, La démocratie à venir, <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article2695>
- Emily von Sydow, La société civile et la démocratie, Comité économique et social européen, Belgique 2013. <https://www.eesc.europa.eu/sites/default/files/resources/docs/qe-31-12-388-fr-c.pdf>
- Fabrique Spinoza, Dix propositions pour le ré-enchantement démocratique et citoyen, Avril 2019, www.fabriquespinoza.org.
- Frederico Tarragoni, LA SCIENCE DU POPULISME AU CRIBLE DE LA CRITIQUE SOCIOLOGIQUE : ARCHÉOLOGIE D'UN MÉPRIS SAVANT DU PEUPLE, <https://www.cairn.info/revue-actuel-marx-2013-2-page-56.htm>.
- GEORGES GUY-GRAND, LE PROCES DE LA DÉMOCRATIE, Librairie Armand Colin 1911.
- Groupe de recherche comparée internationale, Recherche et analyse stratégiques, direction du multiculturalisme, direction de la participation des citoyens, CADRE CONCEPTUEL D'ANALYSE DE LA CITOYENNETÉ DANS LES DÉMOCRATIES LIBÉRALES, <https://www.researchgate.net/publication/237485147>.
- Jan- Werner Muller, Les acteurs politiques, la société civile et les citoyens face au péril populiste, <http://rm.coe.int>.
- Paul LOWENTHAL, SOCIÉTÉ CIVILE ET PARTICIPATION POLITIQUE. <https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2005-1-page-59.htm>.
- Yves Charles Zarka, la légitimité démocratique en question, in Repenser la démocratie, SD de Yves Charles Zarka, Armand Colin, 2011.